

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Cette Fiche de Données de Sécurité est établie suivant l'annexe I du rectificatif au règlement (UE) 453/2010 modifiant l'annexe II du règlement REACH.

FIRSPORT-S NOIR

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial :	FIRSPORT-S NOIR – K92N
Identification du produit :	Liquide
Type de produit :	Peinture

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisation déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : **Peinture de traçage, sur herbe** (pour plus de détails, se reporter à la notice technique)

Utilisations déconseillées : A ce jour, nous ne disposons pas d'informations relatives à des restrictions d'usages.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : **FIRCHIM France SAS**
Z.A. DE LA GLEBE – BP 262 - SAVIGNAC
12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE CEDEX
Tél. : 05.65.81.16.37
Fax : 05.65.81.29.98
Email : contact@firchim.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence : N° ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59
Autres, zone UE : http://echa.europa.eu/help/nationalhelp_contact_en.asp

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification du mélange

Conformément à la directive 1999/45/CE et leurs adaptations,
le produit n'est pas classé dangereux

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément à la directive 1999/45/CE et leurs adaptations,
le produit n'est pas soumis à étiquetage

2.3. Autres dangers

Sur la base de nos connaissances actuelles, le produit, manipulé correctement, ne présente pas de danger pour l'homme ni pour l'environnement.
Par mesure de sécurité, utiliser pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

« Non pertinent »

3.2. Mélanges

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses du 67/548/CEE modifiée.
Composition :

Nom de la substance	Concentration (en %)	N° Cas	N° CE	N° d'enregistrement REACH	Classification (67/548/CEE)	Classification (1272/2008 CLP)
Carbonate de Calcium naturel	20 – 60 %	1317-65-3	215-279-6	/	/	/
Gomme de xanthane	<1 %	11138-66-2	234-394-2	/	/	/

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation :

Transporter la personne accidentée à l'air frais et faire appel à un médecin si des symptômes persistent.

Contact cutané:

Laver abondamment avec de l'eau savonneuse.

Projection oculaire:

Laver abondamment avec de l'eau claire durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser systématiquement le sujet chez un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette.

Ingestion :

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme n'est connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers

Pas d'informations disponibles.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : CO2, poudre d'extinction, mousse ou de l'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Pas d'informations disponibles.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Eviter tous contacts avec la peau et les yeux

6.1.2. Pour les secouristes

Eviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.2. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4. Références à d'autres rubriques

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgence
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement des déchets

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Se laver les mains après chaque utilisation.
Observer les réglementations de la protection du travail.

7.2. Conditions nécessaire pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation en vigueur.
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Stocker entre 5 et 30 ° C dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources qui apporteraient de chaleur ou de la lumière solaire directe.
Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulières(s)

Pas d'informations disponibles.

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	N° CAS / N° CE	Pays	Paramètres de contrôles	Valeurs
Carbonate de Calcium	1317-65-3 / 215-279-6	France	VME	10 mg/m ³
		Suisse	VME	3 mg/m ³
		Finlande	http values 8h	10 mg/m ³
		Royaume Uni	TWA TWA	10 mg/m ³ 4 mg/m ³
Gomme de Xanthane	11138-66-2	France	VME	30 mg/m ³
		Allemagne	MAK	6 mg/m ³
		USA	TWA	10 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique.

Veiller à une ventilation adéquate si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Mesures de protection individuelle.

Protection respiratoire :

Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Protection des mains :

Utiliser des gants. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.

Protection des yeux :

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Protection de la peau :

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les eaux de surfaces.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.5 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etats physique : visqueux.

Couleur : Blanc

Odeur : neutre.

pH : **9.1 (± 0.5)** Méthode : pH-mètre

Point d'éclair : **> 100 °C**

Densité à 20°C : **1,58 (± 0,05)** Méthode : Densimètre picnomètre

Solubilité dans l'eau : **OUI**

Viscosité : Non disponible

Point / intervalle de fusion : Non pertinent

Point / intervalle d'auto-inflammation : Non pertinent

Point / intervalle de décomposition : Non pertinent

Point / intervalle d'ébullition : Non pertinent

Limites d'inflammabilité : Non pertinent

Limites d'explosivité : Non pertinent

Pression de vapeur : Non pertinent

Densité de vapeur : Non pertinent

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non pertinent

Propriétés explosives : Non pertinent

Propriétés comburantes : Non pertinent

9.6 Autres informations

Pas d'informations disponibles.

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

9.1 Autres informations

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

9.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

9.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques

9.4 Conditions à éviter

Eviter : l'échauffement
la chaleur
le gel

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agent oxydants et de matières fortement acides ou basiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë : Non disponible

Toxicité dermale aiguë : Non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Non disponible

Irritation cutanée: non irritant (le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants)

Irritation oculaire: non irritant (le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants)

Sensibilisations des voies respiratoires/de la peau: Non disponible

Toxicité par administration répétée : Non disponible

Evaluation de la Mutagénicité : Non disponible

Evaluation de la cancérogénicité : Non disponible

Evaluation de la toxicité pour la reproduction : Non disponible

SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Substances : Aucune information de toxicité n'est disponible sur les substances.

Mélange : Aucune information de toxicité n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité, selon législation en vigueur.

SECTION 13: CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1 Méthode de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Emballages souillés :	Vider complètement le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.
Dispositions locales :	Elimination avec les ordures ménagères si l'article possède un point éco emballage sinon remettre les déchets à un récupérateur agréé.
Déchets :	La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités :

Ce produit n'est pas concerné par les normes internationales en matière de transport de produits dangereux.

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Etiquetage ADR : non
Etiquetage RID : non
Etiquetage IMDG : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'informations disponibles.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Indication en COV (Directive 2004/42/CE) :

La valeur limite EU pour ce produit (catégorie de produit : IIA.i) est dans sa forme prête à l'emploi de 140 g/l maximum de COV. Les COV contenus dans ce produit dans sa forme prête à l'emploi est de maximum 5 g/l.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations disponibles.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

LIMITES DE RESPONSABILITE :

Les informations contenues dans cette fiche technique ne sont pas exhaustives. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur l'état actuel de nos connaissances. Les données annoncées sont basées sur des résultats généralement constatés. Il appartient à l'utilisateur de tester et vérifier qu'il obtient des résultats satisfaisants selon ses conditions d'exploitation. Toute personne utilisant le produit à des fins autres que celles qui sont recommandées, le fait à ses propres risques. Au-delà de toutes nos recommandations sur ce produit (dans cette fiche technique ou autres), nous ne pouvons pas nous porter garant de la qualité ou de l'état du support et de tout autre facteur affectant l'utilisation et l'application de ce produit. En conséquence, les performances ou toute perte ou dommage occasionnés lors de l'utilisation de ce produit n'impliquent aucune garantie de notre part. Nos produits et conseils techniques sont fournis en conformité avec les termes de nos conditions générales de vente. Vous devez demander une copie de ce document et le lire attentivement. Les informations contenues dans cette fiche technique sont susceptibles de modifications en fonction de notre expérience et de notre politique de développement continue des produits. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer auprès de nos services, et avant toute utilisation du produit, de la validité de la fiche en sa possession.